

## Canada : un projet de loi vise le statut fiscal des organismes pro-vie

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 15 novembre 2024

Source [Le Salon Beige] : La directrice d'un groupe pro-vie canadien [dit craindre](#) un projet de loi qui pourrait priver les centres de grossesse pro-vie de leur statut d'organisme de bienfaisance et n'affecte leur capacité à aider les nouvelles mamans qui ont choisi la vie plutôt que l'avortement.

Cette nouvelle législation promise par le gouvernement libéral du Premier ministre Justin Trudeau pourrait priver les centres de grossesse pro-vie de leur statut d'organisme de bienfaisance. Le projet de loi a été récemment présenté par le ministre canadien des femmes, de l'égalité des genres et de la jeunesse, Marci Ien.

La Campaign Life Coalition (CLC) a fait part de ses inquiétudes à ses partisans. Son président, Jeff Gunnarson, a déclaré que le projet de loi rendrait vulnérable « l'existence même de ces organisations (caritatives pro-vie) cruciales ».

Le gouvernement affirme qu'« en vertu de cette législation, un organisme de bienfaisance enregistré qui fournit des services de santé génésique devrait divulguer si, au minimum, il ne fournit pas les coordonnées d'un fournisseur de services d'avortement et d'un fournisseur de services de contrôle des naissances ».

Dans l'état actuel des choses, la plupart des organismes de bienfaisance pro-vie qui aident les femmes déclarent déjà qu'ils n'offrent pas d'avortements ou n'en recommandent pas.

[Lire la suite](#)

15/11/2024 01:00